

**PROCÈS VERBAL DU TIRAGE AU SORT
POUR LA DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU PERSONNEL
A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE**

Considérant que 6 sièges de représentant du personnel suppléants à la Commission Consultative Paritaire placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique d'Eure-et-Loir n'ont pu être pourvus par la voie des élections professionnelles le 8 décembre 2022 en raison de l'incomplétude des listes déposées.

Considérant que dans cette hypothèse, et conformément à aux articles 5 et 17 du décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale, la Commission Consultative Paritaire est complétée par voie de tirage au sort parmi les électeurs à cette commission qui remplissent les conditions d'éligibilité ;

Vu la liste électorale dressée le 25 novembre 2022.

Il a été procédé au tirage au sort par Monsieur MASSOT Bertrand, Président du Centre de Gestion, le 13 décembre 2022, à 9h00, au siège du Centre de Gestion de la Fonction Publique d'Eure-et-Loir.

A ainsi été désigné par tirage au sort pour siéger à la CCP :

NOM PRENOM	EMPLOYEUR
1. Mme BRETTE Phélie	Agglomération du Pays de Dreux
2. Mme GRILLARD Sabrina	CCO des Postes Européennes d'Ile de France
3. Mme GOURGUE Cynthia	CCAS de Maizeron
4. Mme LAVIE Annick	Chapelle Guillaume
5. M. LE CLERC Cyril	Pôle Territorial de Pêche
6. Mme LY. Chai Chia	Lucé

Considérant que pour assurer un fonctionnement optimal de cette instance et remplacer rapidement les représentants du personnel ainsi désignés, il a été procédé au tirage de sort d'un nombre supérieur de noms que de sièges à pourvoir.

Pourront être amenés à siéger au sein de la CCP, en cas de nouvelle vacance de siège, s'ils remplissent encore les conditions d'éligibilité, les agents suivants :

NOM PRENOM	EMPLOYEUR
1. Mme M'BOUP Monique	Lucé
2. Mme MURADAS Inès	Chouville
3. M NOEL Aurélie	Agglomération du Pays de Dreux
4. M REITZ Thibault	Agglomération du Pays de Dreux
5. M SEVIN Marine	Loigny la Bataille
6. Mme SINCLAS Dorothée	Happonvilliers

Etabli le 13 décembre 2022 en 1 exemplaire, à 9h00.

Le Président du CDG


Bertrand MASSOT



Chaque personne tirée au sort sera avertie de cette désignation.

Affiché dans les locaux du CDG 28, le 13 décembre 2022

Voie et délai de recours : recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans, dans le délai de 2 mois à compter de son affichage